Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 135 (2009)

Heft: 03: CEVA, désenclaver Genève

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Seuls contre tous



Alors que Lausanne ne cesse de se réjouir du succès engendré par la récente ouverture de son métro automatique, c'est au tour de Genève de tenter de se lancer dans la réalisation d'un projet ambitieux en matière de transports publics. Du point de vue technique et financier, la liaison Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse, plus connue sous l'acronyme CEVA, semble en effet prête à être construite.

Au delà de la présentation technique de la nouvelle ligne, il est important de souligner le rôle moteur que peut et doit jouer un tel projet dans le développement de l'arc lémanique. Au moment où les autorités vaudoise et genevoise semblent enfin sur le point de se mettre d'accord pour envisager une planification intercantonale des transports, la connexion des réseaux suisse et français accroît en plus considérablement la portée

potentielle de ce rapprochement. On peut espérer que ces perspectives encouragent nos politiciens à poursuivre leurs efforts pour concrétiser d'autres solutions dans une stratégie globale pour le territoire allant de Lausanne à Genève.

Par ailleurs, les spécialistes s'accordent généralement sur le rôle moteur, en période de crise, des projets d'infrastructures. Ces mêmes spécialistes soulignent toutefois qu'un résultat tangible ne peut être obtenu qu'à condition de concrétiser des projets suffisamment avancés pour pouvoir être réalisés dans un court délai, une caractéristique à priori remplie par le CEVA.

Ces considérations relativement optimistes se sont récemment heurtées à une réalité brutale et particulièrement inquiétante au moment d'affronter une crise. S'il n'est pas question ici de remettre en cause les processus démocratiques garants du respect de notre liberté individuelle, on ne peut que déplorer le récent refus des autorités fédérales de lever l'effet suspensif lié aux oppositions à la réalisation du CEVA. En plus de porter un lourd préjudice aux perspectives évoquées précédemment, cette décision cautionne en effet la prédominance de l'intérêt égoïste de quelques particuliers au détriment de celui d'une large communauté.

Si le cas du CEVA n'est probablement pas dramatique en soi – la liaison finira par se faire dans un délai raisonnable –, il est emblématique d'une évolution déplorable, à savoir la prépondérance toujours plus marquée, dans les sociétés riches, d'un individualisme pervers, capable de mettre à mal tout projet communautaire.

Jacques Perret

TRACÉS nº 03 18 février 2009 p. 5